



Indu Caf sur RSA socle après omission d'une déclaration d'allocation

Par **PERPERE Christian**, le **09/02/2018** à **14:28**

Bonjour,

Un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) est-il obligatoire pour percevoir le RSA socle?
En l'absence de contrat, si la CAF continue à verser à l'allocataire le RSA, peut-elle le lui redemander?

Si la Caf ne respecte pas la procédure lors d'un indu mis à jour (notification, versements...), un indu peut-il être annulé?

La CAF respecte-t-elle le barème de la loi des saisies L.3252-2 et R.3252-2 à R.3252-4 du Code du Travail?

Merci de votre réponse.